



REGULATION DANS LES OUTRE MER

SOLUTION A LA VIE CHERE OU FACTEUR D'AGGRAVATION ?

17 Décembre 2025 de 14h à 18h
CESE - 9, place d'Iéna, Paris 16



contactez-nous

- <https://fedom.org>
- [La Fedom](#)
- contact@fedom.org
- https://x.com/LA_FEDOM



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convier au colloque intitulé :

« Régulation dans les Outre-mer : solution à la vie chère ou facteur d'aggravation ? »,

Le mercredi 17 décembre 2025 de 14h00 à 18h00,
au Conseil économique, social et environnemental (CESE) – 9, place d'Iéna, Paris 16.

Ce colloque s'inscrit dans un contexte où un projet de loi destiné à lutter contre la vie chère est actuellement débattu au Parlement. Il proposera d'en interroger les fondements et les effets économiques, ainsi que l'efficacité des réglementations en vigueur dans les territoires ultramarins.

Au-delà du cadre législatif, cette rencontre vise à réfléchir à la meilleure manière de concilier régulation, initiative économique et développement durable des Outre-mer.

La première table ronde dressera un état des lieux de la vie chère et analysera les causes structurelles de cette réalité économique dans les territoires.

La deuxième s'interrogera sur l'efficacité des politiques de régulation mises en place depuis plusieurs décennies, et leurs effets parfois paradoxaux sur la concurrence et l'investissement.

Enfin, la troisième explorera des voies alternatives et des solutions concrètes pour favoriser la croissance, l'emploi et l'initiative entrepreneuriale dans les économies insulaires.

Cette rencontre réunira des responsables publics, parlementaires, universitaires, économistes, juristes et acteurs économiques des Outre-mer et d'autres territoires insulaires, afin de dégager des orientations pragmatiques pour renforcer l'efficience économique et améliorer le quotidien des populations.

Un cocktail de clôture suivra les échanges.

- Programme**
- S'inscrire ici**

Nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre participation au plus tôt, le nombre de places étant limité.

L'équipe de la FEDOM se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.